

**Zeitschrift:** Actio : un magazine pour l'aide à la vie  
**Band:** 96 (1987)  
**Heft:** 10

## Inhaltsverzeichnis

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Un combat acharné

La lutte contre la torture appartient assurément aux grands combats humanitaires de ce siècle. Une lutte qui se situe à deux niveaux: le juridique et le psychologique.

Dans le premier domaine, les efforts inlassables de quelques hommes éclairés commercent à porter leurs fruits. L'adoption par le Conseil de l'Europe de la Convention européenne contre la torture représente une étape marquante à cet égard. Il reste à espérer que l'exemple du Vieux-Continent fasse école dans d'autres parties du monde.

En ce qui concerne l'aspect psychologique du problème, qui recouvre la sensibilisation des Etats et la prévention, il reste, de toute évidence, beaucoup à faire. Outre une augmentation indéniable du nombre des victimes de telles pratiques, les rapports des organisations impliquées dans la lutte contre les mauvais traitements témoignent de la perversité et de la cruauté grandissantes des méthodes d'extorsion des aveux.

Face à cette triste réalité, il importe pour les organisations concernées de ne pas perdre courage et de poursuivre la lutte avec les moyens qui sont les leurs, soit par une action discrète ou, au contraire, par la dénonciation publique. Les juristes ont un rôle particulier à jouer en restant vigilants face aux tentatives de rendre les Conventions internationales inopérantes. Il est tout à fait évident qu'une responsabilité particulière incombe au citoyen des pays démocratiques. Qui d'autre que lui peut briser la conspiration du silence qui entoure généralement la torture? Moins que jamais, il faut se résigner.

*Bertrand Baumann*

Avec ce numéro, le soussigné prend congé de ses lecteurs et les remercie de leur fidélité. Un nouveau rédacteur de langue française devrait prochainement entrer en fonctions.

## SOMMAIRE

- 2** En bref
- 3** Editorial/Sommaire
- 4** Rappeler la spécificité de la Croix-Rouge  
Interview de Pierre Sprumont, nouveau membre du Comité central
- 5** Hommage à Enrique de la Mata, par Kurt Bolliger
- 6** Guérison et réintégration par l'activité pratique  
A la découverte de l'ergothérapie
- 8** Le droit contre la torture  
Entretien avec M. Hans Haug sur la Convention européenne de la torture, récemment adoptée par le Conseil de l'Europe
- 10** Torture: que peut faire la Croix-Rouge?  
La Croix-Rouge et plus particulièrement le CICR développe ses moyens propres à la lutte contre ce fléau
- 12** Les frères ennemis de la Croix-Rouge  
Le «Magen David Adom» et le Croissant-Rouge palestinien au quotidien
- 15** Nos objectifs: Henry Dunant, la santé et le bien-être social  
Interview de M. Truong Xuan Nam, secrétaire général de la Croix-Rouge vietnamienne
- 16** Débat sur les origines de la Croix-Rouge suisse



- 18** Ne plus être soumis aux éléments  
Coup d'œil sur les projets CRS dans l'Etat d'Orissa
- 22** Evasion et angoisse  
Portrait de Monique Félix, artiste du mois